



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE



RELEVE DES DELIBERATIONS

REUNION DE BUREAU

12/05/2022

REUNION DE BUREAU DU 12 MAI 2022

Marchés Publics :

- Délibération n° 12052022/B01 : Marché de travaux concourant à la transition énergétique (en 3 lots) Marché 2022/01

Mandat Spécial :

- Délibération n° 12052022/B02 : Assises européennes de la transition énergétique à Genève du 31 mai au 2 juin 2022

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

siege du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK
téléphone 03.28.43.44.45. @ : siecf@ville-hazebrouck.fr
www.siecf.fr

BUREAU SYNDICAL DU 12 mai 2022

Délibération N° 12052022/ B01

Marchés publics - Marché de travaux concourant à la transition énergétique (en 3 lots)

Marché 2022/01

Le 12 mai 2022 à 18h, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie de Steenvoorde, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

En application des dispositions de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021, le quorum est fixé à 1/3 des présents.

Date de la convocation : 29 avril 2022

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 29

Présents : 12

Pouvoir : 2

Votants : 14

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	1 ^{er} Vice-Président	X			
MAMETZ Danièle	BOESEGHEM	2 ^{ème} Vice-Présidente		à JL CLEENEWERCK		
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3 ^{ème} Vice-Président			X	
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	4 ^{ème} Vice-Présidente			X	
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	5 ^{ème} Vice-Président	X			
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	6 ^{ème} Vice-Président			X	
DEBERT Jean-Luc	OUDZEELLE	7 ^{ème} Vice-Président	X			
DUYCK Joël	MERVILLE	8 ^{ème} Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	9 ^{ème} Vice-Président		à M DECOOL		
VERMERSCH Jérôme	HONDSCHOOTE	10 ^{ème} Vice-Président	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	11 ^{ème} Vice-Président	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	12 ^{ème} Vice-Président			X	
DEVILLEZ Arnaud	BAILLEUL	14 ^{ème} Vice-Président	X			
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	Membre du Bureau				X
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau			X	
VANMAELE Danielle	MERCKEGHEM	Membre du Bureau				X
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau				X
CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT SYLVESTRE CAPPEL	Membre du Bureau				X
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
DEVOS Frédéric	WORMHOUT	Membre du Bureau				X
DERAY Dominique	OCHTEZEELE	Membre du Bureau				X
TOULY Jessica	BERGUES	Membre du Bureau				X
MAZIERES Mark	STEEENWERCK	Membre du Bureau			X	
ROYAL Aurélien	GODEWAERSVELDE	Membre du Bureau			X	
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	Membre du Bureau	X			
LAUWERIE Patrice	WALLON CAPPEL	Membre du Bureau				X
RAMAUT Henri	EECKE	Membre du Bureau	X			

Secrétaire de séance : Monsieur Sylvain PETITPREZ

BUREAU SYNDICAL DU 12 mai 2022
Délibération N°12052022/ B01
Marchés publics - Marché de travaux concourant à la transition
énergétique (en 3 lots)
Marché 2022/01

Exposé et proposition :

Le marché de Marché de travaux concourant à la transition énergétique (en 3 lots) est arrivé à sa fin en avril 2022.

Un avis d'appel public à la concurrence a été transmis à la publication le vendredi 01 avril 2022 au Journal officiel de l'Union européenne et au Bulletin officiel des annonces des marchés publics, sous la référence 2022/01.

L'ensemble des pièces de la consultation étaient téléchargeables via le site www.marchessecurises.fr

La date de remise des offres était fixée au lundi 02 mai 2022 à 10h.

L'analyse approfondie des offres a été faite, par la Commission d'Appel d'Offres, le 12 mai 2022 à 16h en mairie de Steenvoorde.

Conformément aux critères de jugement des offres énumérées au Règlement de la consultation, la Commission d'Appel d'Offres a jugé de la recevabilité des offres et a effectué les classements suivants.

Dès lors, la Commission d'Appel d'Offres a décidé à l'unanimité d'attribuer l'accord cadre aux sociétés suivantes :

*** LOT 1**

Les candidats ont présenté des offres techniques satisfaisantes pour les besoins du SIECF

	Note prix	Note valeur technique et qualité avant pondération	Note valeur technique et qualité après pondération	Total
Citéos Santerne Nord Picardie Infra en groupement avec Flash Energies	60	33	40	100
Eiffage Energie Systèmes - Infra Nord	47.30	28	33.94	81.24
Ramery Réseaux	50.06	26	31.51	81.57
Satelec	59.68	32	38.78	98.46

Le lot n°1 est attribué à : Citéos Santerne NPI, en groupement avec Flash énergies

* LOT 2

Les candidats ont présenté des offres techniques satisfaisantes pour les besoins du SIECF

	Note prix	Note valeur technique et qualité avant pondération	Note valeur technique et qualité après pondération	Total
Citéos Santerne Nord Picardie Infra en groupement avec Flash Energies	58.32	33	40	98.32
Eiffage Energie Systèmes - Infra Nord	47.61	28	33.94	81.55
Ramery Réseaux	50.32	26	31.51	81.83
Satelec	60	32	38.78	98.78

Le lot n°2 est attribué à : Satelec

* LOT 3

Les candidats ont présenté des offres techniques satisfaisantes pour les besoins du SIECF

	Note prix	Note valeur technique et qualité avant pondération	Note valeur technique et qualité après pondération	Total
Bouygues Energies et services en groupement avec Spie	60	28	32.94	92.94
Citéos Santerne Nord Picardie Infra en groupement avec Flash Energies	50.61	34	40	90.61
Ramery Réseaux	48.30	27	31.77	80.07
Satelec	54.02	25.50	30	84.02

Le lot n°3 est attribué à : Bouygues Energies et services, en groupement avec Spie

Le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment sa cinquième Partie,

VU la délibération du Comité syndical du 31 juillet 2020,

VU les pièces de l'accord-cadre 2022 01 lancé par le Syndicat Intercommunal des Communes de Flandre ;

VU la note de présentation ci-avant développée par Monsieur le Président,

CONSIDERANT que le Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre a lancé un accord-cadre pour un Marché de travaux concourant à la transition énergétique (en 3 lots);
CONSIDERANT l'analyse des offres effectuées le 12 mai 2022 et reprises ci-dessus,

Il est proposé au Bureau :

- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer l'accord-cadre pour le Marché de travaux concourant à la transition énergétique lot n° 1 avec Citéos Santerne NPI, en groupement avec Flash énergies;

- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer l'accord-cadre pour le Marché de travaux concourant à la transition énergétique lot n° 2 avec Satelec;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer l'accord-cadre pour le Marché de travaux concourant à la transition énergétique lot n° 3 avec Bouygues Energies et services, en groupement avec Spie ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer les bons de commande en application de l'accord-cadre pour Marché de travaux concourant à la transition énergétique, pour les lots n° 1, 2 et 3.
- DE DONNER tous pouvoirs à Monsieur le Président ou son représentant, pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Adoption :

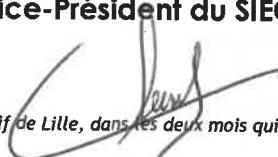
La proposition est adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité.



Jean-Luc CLEENEWERCK
Premier Vice-Président du SIECF – TE Flandre,

A handwritten signature in black ink.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent leur publication



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	12052022_B01
Date de la décision :	2022-05-12 00:00:00+02
Objet :	Marchés Publics - Marché de travaux concourant à la transition énergétique (en 3 lots) - Marché 2022/01
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200036895-20220512-12052022_B01-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier : 059-200036895-20220512-12052022_B01-DE-1-1_0.xml	text/xml	929
Nom original : D__lib N__ 12052022 B01.pdf	application/pdf	304810
Nom métier : 99_DE-059-200036895-20220512-12052022_B01-DE-1-1_1.p df	application/pdf	304810

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	30 mai 2022 à 10h32min20s	Dépôt initial
	En attente de transmission	30 mai 2022 à 10h32min21s	Accepté par le TdT : validation OK
	Transmis	30 mai 2022 à 10h32min23s	Transmis au MI
	Acquittement reçu	30 mai 2022 à 10h32min25s	Reçu par le MI le 2022-05-30

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE

siege du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK
téléphone 03.28.43.44.45. @ : siecf@ville-hazebrouck.fr
www.siecf.fr

BUREAU SYNDICAL DU 12 mai 2022

Délibération N° 12052022/ B02

Mandat spécial - Assises européennes de la transition énergétique à
 Génève du 31 Mai au 2 Juin 2022

Le 12 mai 2022 à 18h, le Bureau du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie de Steenvoorde, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du SIECF.

En application des dispositions de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021, le quorum est fixé à 1/3 des présents.

Date de la convocation : 29 avril 2022

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 29

Présents : 12

Pouvoir : 2

Votants : 14

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	1 ^{er} Vice-Président	X			
MAMETZ Danièle	BOESEGHEM	2 ^{ème} Vice-Présidente		à JL CLEENEWERCK		
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3 ^{ème} Vice-Président			X	
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	4 ^{ème} Vice-Présidente			X	
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	5 ^{ème} Vice-Président	X			
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	6 ^{ème} Vice-Président			X	
DEBERT Jean-Luc	OUDZEELLE	7 ^{ème} Vice-Président	X			
DUYCK Joël	MERVILLE	8 ^{ème} Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	9 ^{ème} Vice-Président		à M DECOOL		
VERMERSCH Jérôme	HONDSCHOOTE	10 ^{ème} Vice-Président	X			
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	11 ^{ème} Vice-Président	X			
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	12 ^{ème} Vice-Président			X	
DEVILLEZ Arnaud	BAILLEUL	14 ^{ème} Vice-Président	X			
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	Membre du Bureau				X
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau			X	
VANMAELE Danielle	MERCKEGHEM	Membre du Bureau				X
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau				X
CAMPAGNE Marie-Madeleine	SAINT SYLVESTRE CAPPEL	Membre du Bureau				X
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau	X			
DEVOS Frédéric	WORMHOUT	Membre du Bureau				X
DERAY Dominique	OCHTEZEELE	Membre du Bureau				X
TOULY Jessica	BERGUES	Membre du Bureau				X
MAZIERES Mark	STEELENWERCK	Membre du Bureau			X	
ROYAL Aurélien	GODEWAERSVELDE	Membre du Bureau			X	
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	Membre du Bureau	X			
LAUWERIE Patrice	WALLON CAPPEL	Membre du Bureau				X
RAMAUT Henri	EECKE	Membre du Bureau	X			

Secrétaire de séance : Monsieur Sylvain PETITPREZ

Délibération N°12052022/ B02
Mandat spécial - Assises européennes de la transition énergétique à
Génève du 31 Mai au 2 Juin 2022

Exposé et proposition :

Vu l'article L.2123-18 du CGCT et R 2123-22-1 du CGCT,

Vu la délibération du Comité syndical du 31 juillet 2020 donnant délégation au Bureau syndical pour déterminer le cadre et les modalités de remboursement des mandats spéciaux.

Considérant que le SIECF TE FLANDRE (représenté par M Delva et Mme Lecerf Noel) a été sollicité pour animer un atelier le 1^{er} juin 2022 à l'occasion des Assises européennes de la transition énergétique organisées à Génève (PALEXPO) du 31 Mai au 2 Juin 2022,

Considérant que cet événement est de portée européenne,

Considérant que les Assises européennes de la transition énergétique sont un Rendez-vous annuel incontournable des acteurs engagés dans la transition énergétique des territoires depuis 1999, les Assises Européennes de la Transition Energétique accueillent chaque année plus de 3500 participants - collectivités, scientifiques et experts de la transition écologique, acteurs économiques et associatifs, étudiants pour 3 jours de débats et de rencontres. Au programme : plus de 130 rendez-vous : plénières, tables rondes, entretiens, témoignages, ateliers ou encore visites de sites, pour se rencontrer, échanger, partager et faire le plein d'inspiration :

* Des plénières menées par des experts et grands témoins pour poser les grands enjeux actuels de la transition énergétique.

* Un large programme d'ateliers, imaginé en collaboration avec les acteurs locaux engagés dans la transition énergétique pour faire des Assises un véritable laboratoire d'idées et un concentré d'expériences et de solutions concrètes.

* Des visites thématiques à la découverte des initiatives énergétiques durables mises en œuvre par le territoire d'accueil.

* Un Carrefour des Métiers de la Transition Énergétique, véritable «événement dans l'événement», qui met à l'honneur les nouvelles filières professionnelles et nouveaux métiers en lien avec la transition énergétique.

* Un espace dédié à l'innovation en matière de mobilité, d'habitat, de valorisation des déchets, de nouvelles énergies : le village de la transition énergétique.

Monsieur le Président propose :

- Qu'il soit donné mandat spécial à Hervé Delva, Vice-Président du SIECF pour représenter le SIECF TE FLANDRE aux Assises européennes de la transition énergétique organisées à Génève (PALEXPO) du 31 Mai au 2 Juin 2022
- Précise que la Directrice du SIECF TE FLANDRE participera également à ce déplacement
- Que les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration soient pris en charge par le SIECF TE FLANDRE soit par paiement direct au prestataire, soit par remboursement a posteriori pour les frais engagés sur place et non réglés directement au prestataire (sur présentation d'un justificatif)
- Il est précisé que les crédits afférents sont inscrits au BP 2022

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité.

**Jean-Luc CLEENEWERCK
Premier Vice-Président du SIECF – TE Flandre,**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent leur publication





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : SIECF - Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes De Flandre

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	12052022_B02
Date de la décision :	2022-05-12 00:00:00+02
Objet :	Mandat spécial - Assises européennes de la transition énergétique à Genève du 31 mai au 2 juin 2022
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.6 - Exercice des mandats locaux
Identifiant unique :	059-200036895-20220512-12052022_B02-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier : 059-200036895-20220512-12052022_B02-DE-1-1_0.xml	text/xml	925
Nom original : D__lib N__12052022 B02.pdf	application/pdf	213188
Nom métier : 99_DE-059-200036895-20220512-12052022_B02-DE-1-1_1.p df	application/pdf	213188

Cycle de vie de la transaction :

	Etat	Date	Message
	Posté	30 mai 2022 à 10h59min45s	Dépôt initial
	En attente de transmission	30 mai 2022 à 10h59min49s	Accepté par le TdT : validation OK
	Transmis	30 mai 2022 à 10h59min54s	Transmis au MI
	Acquittement reçu	30 mai 2022 à 11h00min05s	Reçu par le MI le 2022-05-30

